

Ainsi les Rois d'Angleterre & de Prusse eurent l'art d'opérer par leur conduite ce que tout l'effort de la politique avoit inutilement tenté depuis plusieurs siècles, & ce que la partie la mieux intentionnée de l'Allemagne avoit toujours désiré pour la tranquillité de l'Empire : ainsi leur ambition & leur infidélité furent la cause & naturelle & nécessaire de l'union des Cours de France & de Vienne ; en vain voudroit-on la chercher ailleurs.

Tous les soupçons artificieux, toutes les craintes imaginaires que les Rois de Prusse & d'Angleterre ont tâché d'inspirer au public contre l'union de ces deux Puissances, comme renfermant le dessein de préjudicier aux droits des Princes de l'Empire, & d'élever la Religion Catholique sur les débris de la Protestante, sont de pures chimères enfantées par le regret de n'avoir pu armer, comme ci-devant, les Cours de France & de Vienne l'une contre l'autre, & par l'envie d'y suppléer, en excitant les Princes Protestans contre ces deux Cours, sous le masque de la Religion.

Il ne faut que considérer la différence de la conduite du Roi d'avec celle des Rois d'Angleterre & de Prusse pour connoître la différence de leurs intentions, & se convaincre de la vérité de ce qu'on avance. Sa Majesté, comme on l'a dit plus haut, & comme tout le monde l'a reconnu, n'a rien négligé pour que les troubles de l'Amérique ne se communiquassent point au Continent de l'Europe ; & tandis que Leurs Majestés Britannique & Prussienne employoient toute sorte de manœuvres pour attirer la guerre dans l'Empire & renverser ses loix, Sa Maj. n'étoit occupée que du soin d'écarter l'incendie & de préserver ces mêmes loix de leur ruine totale.

C'est dans cet esprit qu'au moyen de la Convention de neutralité que le Roi a concluë avec l'Impératrice-Reine pour les Pays-Bas, & de la Déclaration que lui ont donnée les Etats-Généraux des Provinces-Unies, Il a assuré la paix dans la partie de l'Europe qui jusqu'ici avoit été la plus exposée au feu de la guerre, qui l'avoit presque toujours communiquée à l'Allemagne, & qui venoit d'être abandonnée à la discrétion de la France par Leurs Majestés Britannique & Prussienne.

C'est